

Dix épis en situation critique en attente de travaux

Les 104 épis de protection contre la mer sont sous haute surveillance. Cinquante-cinq présentent un risque de versement et dix sont en situation critique.

LES FAITS

- Une cinquantaine d'épis sont construits entre 1960 et 1986 entre Ault-Onival et le hâble d'Ault.
- 25 nouveaux épis sont construits après la submersion de 1990, du hâble d'Ault au sud de Cayeux-sur-Mer.
- 24 épis sont encore construits en 2014, en façade de Cayeux-sur-Mer.

MAGALI MUSTIOLI-HERCÉ

De Wignarue à Cayeux-sur-Mer, 104 épis ont été dressés perpendiculairement au trait de côte pour casser les vagues, lutter contre la submersion marine et la fuite du cordon de galets. Ces chantiers titaniques et coûteux ont été réalisés en plusieurs tranches et, pour certains, subissent les affres du temps et les aléas climatiques depuis plus de soixante ans.

À L'ANTICIPATION RÉPOND LE PROBLÈME DE FINANCES

Les épis sont constitués de palplanches en acier, d'une couronne de béton et d'un plateau en bois revêtu de béton. Là où les palplanches restent en dessous du niveau de galet, elles ne sont pas abîmées. Malgré un contrôle régulier et un entretien planifié, il ressort du dernier recensement que 55 épis, soit plus de la moitié, présentent un risque de



Les épis sont contrôlés et renouvelés selon leur degré d'usure et donc d'urgence, comme ici lors d'un chantier de réfection du dessus en béton de plusieurs épis, en 2022. CPicard

versement au niveau du rideau de palplanches. Dix d'entre eux présentent un état critique. Réaliser les travaux d'urgence sur cette dizaine d'épis est estimé à 1 057 000 euros. Les élus siégeant au syndicat mixte Baie de Somme grand littoral picard ont voté mercredi 20

décembre 2023 la réalisation d'une première tranche de travaux sur seulement quatre de ces dix épis en état critique, pour 420 000 euros HT. Un choix qui interroge le conseiller départemental Angelo Tonolli : « Ne faut-il pas anticiper ? » C'est le président de l'association syndicale au-

torisée des Bas Champs (qui réalise ces chantiers), Thierry Leclercq, qui lui a répondu en posant le problème du financement : « Pour le moment, on fait une demande de financement, rien n'est donc acté. Je pensais que les communautés de communes finan-

Et tant que ce n'est pas acté, on ne peut pas intervenir. Ça m'étonnerait qu'on ait le financement en 2024. Après il faut encore que l'entreprise vienne et ça ne pourra pas se faire durant la saison touristique. Mais n'attendons pas que l'épi se culbute !, prévient-il. Pour le moment on peut encore le réparer. Avec les financeurs c'est compliqué, il ne faudrait pas que ça enchaîne le système. »

« La communauté de communes des Villes Sœurs et la communauté d'ag-

« Les [Villes sœurs et l'Agglomération] ne se sont pas délogées mais ont demandé que l'on cherche d'autres financements pour ces travaux »,

Thierry Bizet, directeur adjoint à l'aménagement du Syndicat mixte

glomération d'Abbeville ne se sont pas délogées, mais ont demandé que l'on cherche d'autres financements pour ces travaux », rapporte Thierry Bizet, directeur adjoint à l'aménagement du Syndicat Mixte.

Si le montant du chantier est connu, à savoir 420 000 euros HT, et le montage possible aussi - 40 % par le syndicat, 20 % par le Département et 40 % par l'État - la participation ou non des communautés de communes empêche de fixer la date de début de travaux.